



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ CRISE DE COVID-19

Mise à jour au 11 mai 2020

MISSIONS DE L'APE

- L'Agence des Participations de l'Etat a été créée en 2004 pour incarner et exercer les missions de l'Etat actionnaire, dans le cadre des orientations fixées par le gouvernement. Sous l'autorité du Ministre de l'économie et des finances, la mission de l'APE est de **gérer le portefeuille de participations de l'Etat**, investisseur en fonds propres dans des entreprises jugées stratégiques par l'Etat, **pour stabiliser leur capital et les accompagner dans leur développement ou leur transformation.**
- Le fondement même de la création de l'Agence est l'incarnation, au sein de l'État, **d'un rôle de défense et de promotion des intérêts patrimoniaux de celui-ci**, distinct du rôle de tutelle que peuvent exercer certains ministères techniques dans les domaines des transports, de la culture, de la défense, de l'énergie, etc.
- Le gouvernement a souhaité depuis 2017 de recentrer le portefeuille de l'État actionnaire géré par l'Agence et de clarifier **la doctrine d'intervention de l'Etat actionnaire autour de trois axes prioritaires** :
 - les entreprises stratégiques qui contribuent à la souveraineté de notre pays (défense et nucléaire);
 - les entreprises participant à des missions de service public ou d'intérêt général national ou local pour lesquelles l'Etat ne détient pas de leviers non actionnariaux suffisants pour préserver les intérêts publics;
 - les interventions dans les entreprises lorsqu'il y a risque systémique.
- L'APE assure aujourd'hui le suivi direct de 80 entreprises ainsi que de plusieurs participations consistant en une détention d'une action spécifique en particulier dans le secteur de la défense.
- Avec ses 56 agents, l'APE assure le suivi de 88 entreprises du portefeuille. Elle est responsable du compte d'affectation spécial "Participations financières (CAS PFE) qui est l'outil budgétaire pour l'intervention en capital de l'Etat, y compris pour les entités ne relevant pas du périmètre de l'APE.

ORGANISATION DE L'APE DURANT LE CONFINEMENT

- ✓ **L'APE est une direction d'état-major**, composée essentiellement d'agents de catégorie A/A+ soit 45 sur les 56. La quasi-totalité des agents (47 sur 56 agents) sont dotés d'équipements et de solutions informatiques nomades (ordinateurs portable, certifications des documents, accès VPN de la DGT...).
- ✓ **La crise a conduit à une mobilisation très soutenue des équipes de l'APE sans que cela nécessite leur présence physique** sur le site de Bercy. En moyenne, 4 agents de l'APE étaient présents physiquement durant le confinement.
- ✓ **Dans ces conditions, l'ensemble des missions permanentes, ainsi que les missions nouvelles de soutien aux entreprises imposées par les conséquences de la crise sanitaire ont été assurées durant le confinement en mode télétravail et présentiel.** Seuls les chantiers de transformation interne ont été, pour la plupart d'entre eux, mis en veille.



PRIORITÉ DES MISSIONS

Agence des participations de l'Etat (APE)	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4
	PCA	à partir du 11 mai	à partir de septembre	après septembre [...]
Missions permanentes				
Protéger les intérêts patrimoniaux de l'Etat (favoriser la performance économique et la valorisation de long terme des entreprises du portefeuille)	x			
Accompagner les entreprises du portefeuille dans leur développement ou leur transformation	x			
Encourager à l'exemplarité en matière de gouvernance, des rémunérations des dirigeants, de la parité et de la RSE	x			
Participer au maintien des organes de gouvernance et au choix des mandataires sociaux des sociétés du portefeuille (nomination des administrateurs et des dirigeants, représentation de l'Etat actionnaire dans les instances de gouvernance, votes en assemblées générales ...)	x			
Aide à la décision du Gouvernement	x			
Soutenir les entreprises en intervenant en tant qu'investisseur avisé	x			
Assurer le relai des messages du Gouvernement auprès des entreprises du portefeuille	x			
Rendre compte au Parlement de l'utilisation des fonds du Compte d'affectation spécial "Participations financières de (CAS PFE)	x			
Fiabiliser les interventions de l'Etat faites à travers le CAS PFE	x			
Missions prioritaires en lien avec la crise du covid				
Intervention en faveur des entreprises stratégiques fragilisées par les conséquences de la crise sanitaire (la mise en oeuvre de l'intervention de l'Etat en fonds propres, quasi-fonds propres et titres de créance dans le cadre des crédits votés dans la LFR II)	x			
Chantiers en cours en lien avec les missions de l'Etat actionnaire				
Stabiliser les lignes directrices en matière d'investissement de l'Etat actionnaire (revue de la Charte RSE, poursuite des travaux sur l'empreinte carbone du portefeuille)			x	
Etablir le rapport annuel de l'Etat actionnaire		x		
Participer à l'établissement des comptes combinés de l'Etat		x		



PRÉVISIONS – AGENTS PRÉSENTS SUR LE SITE

- **Hypothèses :**

- Mai : maintien/développement du télétravail
- Juin/Juillet : Retour progressif à la situation antérieure en tenant compte des contraintes en particulier l'offre scolaire et de garde d'enfant disponibles
- Hypothèses de présence **maximale:**

11/05/2020		semaine du ...					
	Nb d'agents	04-mai	11-mai	18-mai	25-mai	01-juin	08-juin
Direction générale	5	1	3	3	3	3	3
DPE	8	0	1	2	2	2	5
DPI	7	0	1	2	2	2	5
DPSF	7	0	1	2	2	2	5
DPT	8	0	1	2	2	2	5
Pôle Com	2	0	0	0	0	0	1
PJ	6	0	1	2	2	2	3
PAC	3	0	3	2	2	2	3
PF	2	2	2	2	2	2	2
SG	8	1	4	4	4	4	5
Total	56	4	17	21	21	21	37

TELETRAVAIL

- Equipements : possibilité pour ceux des collaborateurs qui le souhaitent de venir chercher son écran/ordinateur ;
- Esprit d'équipe : poursuite des réunions d'équipe et d'agence par call/skype ;

PRESENTIEL

- **Horaires décalés** pour les agents qui badgent (2-3 personnes concernées en mai) et qui devront emprunter les transports collectifs afin d'éviter les heures de pointe.
- **Maintien de la facilité d'accès au parking:** Autorisations ponctuelles d'accès au parking Vauban pour les véhicules individuels non enregistrés, sur demande préalable à parking.bercy@finances.gouv.fr en mentionnant le modèle de véhicule et le numéro d'immatriculation.
- **Poursuite des réunions par conférences téléphoniques/visio.**
- **Les déplacements** : Annulation ou report de tout déplacement sur le territoire national ou à l'étranger, sauf mission d'intérêt général ou accord formel du supérieur hiérarchique.
- **Cloisons en plexiglas pour les bureaux partagés** qui ne permettraient pas de respecter les distances de sécurité (1 seul bureau concerné).